

Les notes d'analyse du CIHEAM

N°15 – Septembre 2006

# Pour un développement durable et responsable en Méditerranée

**Bertrand Hervieu**  
*Secrétaire Général du CIHEAM*

**Roberto Capone**  
*Administrateur principal du CIHEAM*

**Sébastien Abis**  
*Chargé de mission CIHEAM*

# Pour un développement durable et responsable en Méditerranée<sup>1</sup>

**Bertrand Hervieu**

*Secrétaire Général du CIHEAM*

**Roberto Capone**

*Administrateur principal du CIHEAM*

**Sébastien Abis**

*Chargé de mission au CIHEAM*

Au carrefour de trois continents et en tant qu'écorégion, la Méditerranée revêt des significations multiples dans les esprits et les vécus de ses populations, charmées par la richesse des ressources naturelles et la diversité des paysages. Ces atouts expliquent sans doute pourquoi le discours sur l'espace méditerranéen est si souvent sentimental et affectif.

Malheureusement, depuis de nombreuses années, le développement de la région provoque une lente érosion de ce capital naturel et environnemental. Ce processus, où l'on retrouve à la fois la croissance démographique, l'industrialisation, l'urbanisation et l'aménagement pas toujours planifié des territoires, semble même s'accélérer et s'accentuer. Déjà fragile, l'espace méditerranéen est donc fragilisé par l'activité humaine qui souvent se déploie au détriment de l'environnement. A tel point que la Méditerranée, mise sous pression, est aujourd'hui menacée de non durabilité.

L'objectif de cette note est triple. Observer la situation et les perspectives des ressources naturelles constituera le premier volet de notre analyse. Celle-ci se poursuivra par une attention toute particulière à la question de l'eau, dont on sait qu'elle est cruciale pour la vie et les activités au sein du Bassin méditerranéen. Le troisième volet de notre propos visera quant à lui à souligner combien l'environnement est devenu un enjeu géopolitique majeur dans la région. En outre, les défis environnementaux et de développement pour le monde rural figureront, autant que faire se peut, tout au long de cette analyse.

Cet examen forcément incomplet nous ramène au final sur une orientation qui interpelle et mobilise à la fois : faire de la Méditerranée l'espace pionnier de ce monde en matière de développement durable.

---

<sup>1</sup> Cette note d'analyse est extraite du rapport intitulé « *Panorama stratégique et prospectif de la situation agricole et agro-alimentaire en Méditerranée* », réalisé en 2006 par le Secrétariat Général du CIHEAM (sous la direction de Bertrand Hervieu et la responsabilité de Sébastien Abis) pour le Ministère français de l'Agriculture et de la Pêche, dans le cadre du programme de travail annuel du Conseil de Prospective Européenne et Internationale pour l'Agriculture et l'Alimentation (COPEIAA). Cette recherche a ainsi bénéficié d'un financement du Ministère français de l'Agriculture et de la Pêche (Direction des politiques économique et internationale - référence MAP.06.G6.02.01)

## 1. Situation et perspectives des ressources naturelles en Méditerranée

### 1.1 Le changement climatique

En 2001, une étude importante<sup>2</sup> avait confirmé que l'effet de serre s'était considérablement accru depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, avec une hausse de la température planétaire de 0,8°C. Ce même rapport prévoit une accélération de la tendance en annonçant que le réchauffement pourrait s'accroître de 1,4 à 5,8°C d'ici 2100 ! Incontestablement, ce phénomène met la planète en danger. Ses impacts se font d'ores et déjà ressentir et, vraisemblablement, iront en s'amplifiant au cours des années à venir. Il est ainsi très probable d'assister à une augmentation de la fréquence de phénomènes météorologiques extrêmes. Ces derniers peuvent prendre la forme de sécheresses estivales prononcées, de vagues de chaleur prolongées, d'inondations régulières et de changements majeurs au niveau des précipitations. Fréquents en Méditerranée, ces phénomènes extrêmes devraient donc s'accroître dans une région déjà particulièrement affectée par le changement climatique. Certains scientifiques annoncent par ailleurs qu'au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, le climat chaud et sec des pays riverains de la Méditerranée pourrait remonter vers le nord de l'Europe<sup>3</sup>.

L'une des causes principales du dérèglement climatique réside dans les émissions de gaz à effet de serre (GES), dont le volume a augmenté de 15% dans le Monde entre 1990 et 2005. Cette croissance concerne également le Bassin méditerranéen<sup>4</sup>, où l'on évalue les émissions annuelles de GES par habitant à 5,4 tonnes alors que la moyenne mondiale n'est que de 4 tonnes. Toutefois, un Méditerranéen émet presque deux fois moins de CO<sub>2</sub> qu'un habitant de l'Union européenne (UE) et près de quatre fois moins qu'un Américain. Mais le Nord de la Méditerranée est responsable de 70% des émissions totales de CO<sub>2</sub> s'élevant pour leur part à 1 900 millions de tonnes (soit 8% des émissions mondiales). A l'horizon 2025, si la tendance se poursuit, ces émissions pourraient atteindre le volume de 3 300 millions de tonnes. Certains pays méditerranéens connaîtraient même une véritable explosion de leurs émissions en GES : ce serait notamment le cas de Malte (+300%), de la Turquie (+262%), du Liban (+138%), de l'Algérie et de la Tunisie (+135%). Dans ce contexte, il faut noter que tous les pays méditerranéens membres de l'UE et certains pays de la rive Sud (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie) ont ratifié le Protocole de Kyoto<sup>5</sup>. S'il n'est pas question ici de revenir en détail sur les changements climatiques, il est néanmoins essentiel de rappeler que les émissions de polluants dans l'atmosphère sont à la fois liées aux activités industrielles, aux transports ainsi qu'à l'agriculture. Celle-ci néanmoins peut, grâce à la photosynthèse, absorber une partie des polluants (dioxyde de carbone).

Les changements de la température sont partiellement causés par la variation de la température des superficies marines. Les études conduites en Italie par l'ENEA (*Ente per le Nuove tecnologie, l'Energia e l'Ambiente*) sur la Méditerranée ont révélé la variation et la distribution spatiale et temporelle du réchauffement de la mer durant l'été de 2003 à travers les techniques satellitaires<sup>6</sup>. En effet, la variation de la température superficielle de la mer constitue un bon indicateur pour la détection des changements climatiques. Un réchauffement important et prolongé de la superficie marine peut évidemment influencer le climat des régions côtières. Certains résultats de l'étude sont à souligner :

- De 1985 jusqu'à 1991, la température maximale a présenté des variations annuelles croissantes. Par contre, la température minimale est demeurée constante autour de 19,3 °C.
- De 1992 jusqu'à 2002, à l'exception des valeurs relativement élevées de 1994-1995, on a observé une augmentation continue de la température superficielle marine de plus ou moins 1°C (soit 0,1°C par an).

---

<sup>2</sup> Rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), « *Climate change 2001* », 3<sup>ème</sup> rapport d'évaluation complet, publié en 2001.

<sup>3</sup> Lire Sonia Seneviratne, « *Land : atmosphere coupling and climate change in Europe* », in *Nature*, volume 443, n°7108, pp. 205-209, 14 septembre 2006.

<sup>4</sup> Les chiffres cités à ce sujet sont extraites du Rapport du Plan Bleu, « *Méditerranée, les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement* », Editions de l'Aube, octobre 2005, avec les données fournies à cette occasion par l'Observatoire Méditerranéen de l'Energie (OME).

<sup>5</sup> Le Protocole de Kyoto est le plus important instrument visant à lutter contre les changements climatiques. Il contient l'engagement pris par la plupart des pays industrialisés de réduire leurs émissions de certains gaz à effet de serre, responsables du réchauffement planétaire, de 5% en moyenne. Le Protocole de Kyoto est pleinement entré en vigueur en novembre 2005, date à laquelle on dénombrait sa ratification par 156 Etats.

<sup>6</sup> Notamment à travers les activités du programme Med-Clivar (Mediterranean Climate Variability and Predictability).

En outre, considérant la croissance attendue des émissions de CO<sub>2</sub> au cours des décennies à venir (sous le double effet de l'explosion démographique et de l'utilisation accrue des ressources énergétiques), il se pourrait que la température en Méditerranée augmente de 5°C à l'horizon 2070. Les zones les plus frappées par cette hausse des températures seraient l'Italie du Nord, l'Espagne et l'ensemble des territoires de la rive Sud<sup>7</sup>.

## 1.2 La biodiversité

Les particularités géographiques de l'espace méditerranéen (climats, sols, paysages, littoral...) contribuent à en faire l'une des régions les plus originales et les plus riches du Monde sur le plan de la biodiversité. La Méditerranée regroupe par exemple 10% des espèces végétales du globe sur seulement 1,6% de la surface terrestre. Les diversités animale et marine sont tout aussi importantes. Zone de passage majeur pour les migrateurs, la Méditerranée compte un peu plus de 500 espèces d'oiseaux (surtout localisés en Egypte et en Turquie).

Or cette biodiversité méditerranéenne est aussi l'une des plus vulnérables de la planète. Par exemple, le phoque moine méditerranéen, espèce phare du Bassin, est classé en danger critique d'extinction, faisant d'ailleurs partie des dix espèces les plus menacées du Monde. Autre manifestation probante de la dégradation environnementale, le bétonnage des côtes, qui pourrait atteindre 50% du littoral méditerranéen à l'horizon 2025<sup>8</sup>. La poussée urbaine, parfois excessive ou incontrôlée, se fait souvent au mépris des risques écologiques. Ainsi estime-t-on que les émissions industrielles, les déchets municipaux et les eaux urbaines résiduaires sont responsables à 80% de la pollution en mer Méditerranée.

Pourtant, depuis quelques années se multiplient des dispositifs légaux de protection de la biodiversité au sein des pays méditerranéens. Le nombre d'aires protégées est ainsi en augmentation constante (leur nombre est passé de 1 à 24 en Egypte et en Tunisie au cours des quatre dernières décennies). Ces efforts de protection pour l'environnement sont à signaler même s'ils doivent aujourd'hui réussir à se prolonger durablement dans le temps. En résumé, sans exagération aucune, il apparaît que les menaces pesant sur la biodiversité méditerranéenne sont malheureusement à la hauteur de sa richesse.

## 1.3 Les sols

La zone méditerranéenne offre des atouts incontestables pour le développement des activités humaines et commerciales, comme l'ensoleillement, le relief modéré et l'accessibilité naturelle de la région. Cela explique d'ailleurs la diversité des systèmes de production agricoles. Néanmoins, les usages en cours sont parfois menacés par les phénomènes d'érosion des sols, de désertification ou de salinisation. Cette fragilité grandissante des sols méditerranéens doit être soulignée.

Le Bassin méditerranéen regroupe 7% de la population mondiale sur 6,3% des surfaces émergées du globe. 242,4 millions d'hectares (ha) de terres agricoles y sont disponibles (soit 4,9% des ressources mondiales), dont 97,4 millions ha sont des terres arables (soit 6,95% des surfaces arables de la planète et 40% des surfaces agricoles méditerranéennes)<sup>9</sup>. Toutefois, si la taille des surfaces arables est sensiblement identique entre le Nord et le Sud de la Méditerranée (respectivement 45,1 et 52,3 millions ha), on constate que la superficie agricole de la rive Sud atteint le double de celle de la rive Nord (154 contre 89,3 millions ha). Cela signifie grosso modo que la moitié des terres agricoles sont arables au Nord du Bassin mais que seul un tiers le sont au Sud.

Les 5 premiers pays méditerranéens en termes de superficie agricole sont par ordre décroissant l'Algérie (39,9 millions ha), la Turquie (39,2), le Maroc (30,4), l'Espagne (30,2) et la France (29,7). Concernant les superficies arables, deux pays se détachent nettement : la Turquie avec 23,4 millions ha et la France (18,4). Suivent loin derrière l'Espagne (13,7 millions ha), le Maroc (8,5), l'Italie (7,9) et l'Algérie (7,5).

---

<sup>7</sup> Travaux de l'International Panel of Climate Change (IPCC), « Special Report of IPCC Working Group III. Emissions Scenarios », Genève, 2000.

<sup>8</sup> Chiffre du Plan Bleu, rapport 2005, *op.cit.*, p. 300.

<sup>9</sup> Nos calculs à partir des données de la FAO pour l'année 2003, recensées dans *MedAgri 2006*, annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays méditerranéens et arabes, CIHEAM-IAM Montpellier, sous la direction de Mahmoud Allaya, Juillet 2006.

Néanmoins, ces données doivent être rapportées à la superficie totale des pays méditerranéens. En effet, de profonds contrastes caractérisent la région entre des pays pauvres en terres agricoles. L'Egypte ne possède que 3% de terres agricoles sur son territoire, la Libye 9%, Chypre 15%, l'Algérie 17%, tandis que ce pourcentage atteint 50% en Italie et en Turquie, 54% en France, 60% en Espagne et en Tunisie, 64% en Grèce et 68% au Maroc. La moyenne mondiale de cette équation est de l'ordre de 37%.

Le cas de l'Egypte est éminemment problématique car ce pays regroupe à lui seul 22% des actifs agricoles méditerranéens et 15% de la population rurale méditerranéenne mais ne dispose que de 1,4% des surfaces agricoles du Bassin<sup>10</sup>...Et pourtant des efforts colossaux sont entrepris pour augmenter les surfaces agricoles (projet de Tochka par exemple), avec près de 33% de croissance sur les quinze dernières années. Le correctif à apporter vient du fait que près de 85% des terres agricoles égyptiennes sont arables et que 100% de ces surfaces sont irriguées. Quand on compare cette situation avec les autres pays du Sud de la Méditerranée, cela mérite d'être souligné (ainsi, seuls 7,5% des terres agricoles sont irriguées en Algérie, 14% en Tunisie et 17% au Maroc, indiquant ici combien la situation hydrique du Maghreb est préoccupante).

#### 1.4 Les énergies

L'actualité montre chaque jour combien l'énergie est au cœur des enjeux et tensions politique, économique et social. Ajoutée à la problématique environnementale, on comprend aisément que l'énergie constitue l'une des sources de préoccupation majeures dans les politiques de développement durable. Indispensable aux activités humaines, l'énergie génère par son utilisation des effets immédiats sur les milieux et les climats, dont les émissions de GES.

La consommation d'énergie des pays méditerranéens, très largement dépendante des énergies fossiles (pétrole, gaz), a plus que doublé depuis les années 1970. Parallèlement, les énergies renouvelables (ERs) sont insuffisamment encouragées, même si certains Etats (l'Italie par exemple y consacre une part de plus en plus importante de son budget recherche) semblent s'y engager davantage que d'autres. Cependant, les ERs (hydraulique, géothermie, éolien, solaire et biomasse) ne représentent qu'environ 6,6 % du bilan énergétique méditerranéen actuel. Evidemment, au sein du Bassin, se trouvent deux grands pays exportateurs d'hydrocarbures (Algérie et Libye) et deux autres dotés de ressources non négligeables (Egypte et Syrie). Mais pour le reste des pays, la dépendance énergétique s'accroît. Les Etats de la rive Nord, polarisant près de 75% de l'énergie totale consommée dans la région, cherchent aujourd'hui à diversifier leur approvisionnement et réfléchissent à comment réduire l'impact environnemental de leur consommation. En effet, si un habitant de la rive Nord consomme en moyenne 3100 kilogramme équivalent pétrole (KEP) par an, soit la moitié d'un Américain, cela représente toujours trois fois plus que celle d'un habitant de la rive Sud.

Selon les projections de l'Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME), on devrait assister au cours des années à venir à une croissance généralisée de la demande énergétique, tirée à la fois par l'augmentation de la population et le développement économique dans la région. En 2000, la demande totale en énergie en Méditerranée atteignait 820 millions de tonnes équivalent pétrole (MTEP). A l'horizon 2025, elle pourrait être de 1365 MTEP, soit un accroissement de 65% par rapport à 2000.

En outre, l'OME prévoit que la part des pays de la rive Sud augmentera sensiblement dans cette demande énergétique, passant de 10% en 1970 à 40% en 2025 (la Turquie deviendrait à cette date le 2<sup>ème</sup> plus gros consommateur du Bassin). Les besoins énergétiques de la rive Sud augmentent en effet quatre fois plus vite que ceux du Nord en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>10</sup> La population du Bassin méditerranéen s'élève actuellement à 454 millions d'habitants. Selon les chiffres fournis par la FAO, on estime que la Méditerranée compte aujourd'hui 38,5 millions d'actifs agricoles, dont 86% se trouvent dans les pays de la rive Sud. A titre comparatif avec la situation égyptienne décrite ci-dessus, le Maroc regroupe 8% de la population rurale méditerranéenne et 11% des actifs agricoles du Bassin mais compte à lui seul 13% des surfaces agricoles méditerranéennes...

Il faut ici évoquer le cas du monde rural méditerranéen, qui bien souvent, n'accède que difficilement aux sources énergétiques. Dans certains pays, les retards d'équipement en matière d'électrification sont considérables : ainsi au Maroc, seuls 26% des ruraux avaient accès à l'électricité en 2000 contre 91% des urbains. Or ce manque en infrastructures collectives pénalise les campagnes et poussent les populations rurales à migrer en ville. Sans accès aux formes modernes d'énergie (éclairage, communication, réfrigération...), ces ruraux sont bien souvent enfermés dans la pauvreté. Enfin, il convient de souligner que le développement du solaire photovoltaïque semble constituer une opportunité intéressante dans les pays où le réseau électrique ne couvre que partiellement le territoire. Grâce à la particularité climatique du Bassin, où l'ensoleillement est régulier, les pays méditerranéens auraient peut-être intérêt à miser sur le potentiel important de l'énergie solaire, même si celle-ci implique un coût économique élevé à l'installation. La création en 1997 de l'association MEDENER<sup>11</sup>, valorisant justement le développement de l'énergie solaire thermique, constitue en cela un signe encourageant.

## 2. L'eau : symbole au défi du développement durable en Méditerranée

### 2.1 L'eau, nouvel or bleu planétaire

L'eau est une ressource rare, fragile et très inégalement répartie dans le Monde. Elle se situe au cœur des interférences entre environnement et développement, sociétés et économies. Son utilisation se polarise globalement dans trois directions : l'agriculture, l'industrie et la consommation domestique. Compte tenu du dynamisme démographique de la planète (6,1 milliards d'habitants en 2000, 7,2 milliards en 2015, 8,3 milliards en 2030 et 9,3 milliards en 2050 selon les projections des Nations-Unies<sup>12</sup>), l'eau douce disponible sera-t-elle suffisante pour répondre à la demande croissante des ménages, des industries et de l'environnement sans qu'il manque d'eau pour produire les aliments nécessaires à la population mondiale ?

Si l'industrie et les particuliers utilisent beaucoup moins d'eau que l'agriculture, la consommation d'eau dans ces secteurs augmente rapidement. L'accès à une eau potable sûre et à une bonne hygiène est un facteur critique pour la santé, particulièrement chez les enfants. De plus, l'humanité commence à peine à reconnaître l'importance de la conservation de l'eau pour préserver l'environnement (au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la Terre a perdu plus de la moitié de ses zones humides). Aujourd'hui, les nappes phréatiques s'épuisent, les écosystèmes aquatiques sont pollués et le développement de nouvelles sources d'eau demeure très coûteux.

Dans les décennies à venir, l'eau pourrait donc devenir le premier obstacle à la production d'une quantité suffisante d'aliments et ainsi se retrouver au centre de tensions géopolitiques majeures. Cette dynamique, déjà à l'œuvre dans certaines régions du globe, sera puissante et plus complexe là où se concentrent pauvreté et raréfaction des ressources hydrauliques. D'ores et déjà, des expertises<sup>13</sup> ont montré qu'en 2025, la réserve mondiale d'eau disponible par habitant sera trois fois moins importante qu'en 1950. À l'heure actuelle, 25% de ces réserves se situent en Amérique du Sud, alors que ce continent ne regroupe que 6% de la population mondiale. Chaque jour, 34 000 personnes meurent faute d'un accès à une eau saine. Près d'un milliard et demi d'habitants sur Terre n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Et si rien n'est fait, ils risquent d'être 3 milliards en 2025.

Dans un scénario tendanciel, la demande en eau pour toutes les utilisations autres que l'irrigation augmenterait de 62% entre 1995 et 2025<sup>14</sup>. La consommation d'eau dans l'industrie augmenterait nettement plus rapidement au sein des pays en développement que parmi les pays développés. La demande en eau à des fins domestiques connaîtrait également une croissance rapide, particulièrement dans les pays en développement, à cause de l'urbanisation (avec un problème stratégique d'approvisionnement en eau des nouvelles mégapoles au Sud) et de l'augmentation des populations, ainsi que de la croissance de leurs revenus. En 2025, les fermiers consommeraient seulement 4% d'eau de plus pour l'irrigation qu'en 1995, notamment à cause du manque de disponibilité de l'eau. Mais les États riches devront parallèlement apprendre à économiser l'eau : un Américain utilisant en moyenne 600 litres d'eau par jour actuellement et un Européen environ 150 litres. Enfin, il se pourrait que l'on assiste à une faible croissance de la production alimentaire et à un déplacement substantiel des principales zones mondiales de culture.

---

<sup>11</sup> MEDENER est l'Association Méditerranéenne des Agences Nationales de Maîtrise de l'Energie. Elle réunit à ce jour 12 organisations, dont l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour la France.

<sup>12</sup> *World Population Prospects, the 2004 Revisions*. New York : Nations unies, 2004.

<sup>13</sup> Lire Gaëlle Dupont, « 2025 : l'humanité est contrainte à partager l'eau », in *Le Monde*, 21 janvier 2006.

<sup>14</sup> Lire la note de l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) : « *L'eau et l'alimentation d'ici 2025 : politiques pouvant éloigner la menace de pénurie* », Washington, IFPRI, 2004.

Une véritable détérioration de la situation tendancielle n'est pas non plus à exclure. Le risque d'une crise mondiale de l'eau au XXI<sup>e</sup> siècle serait notamment renforcé si rien n'est fait pour mettre en œuvre des politiques de gestion de l'eau et de production alimentaire. D'où l'impératif de favoriser dès à présent le développement durable des ressources en eau, en prévoyant une augmentation considérable des quantités d'eau réservées aux besoins de l'environnement, le raccordement de tous les ménages urbains à un réseau d'adduction d'eau et l'augmentation de la consommation d'eau par personne à des fins domestiques parallèlement au maintien d'une production alimentaire à des niveaux rationnels.

## 2.2 L'eau en Méditerranée : une ressource vulnérable qui se raréfie<sup>15</sup>

Dans ce panorama mondial où le « stress hydrique » est amené à s'amplifier, la zone géographique méditerranéenne apparaît comme particulièrement vulnérable : en effet, l'eau y est devenue un véritable facteur crisogène. La Méditerranée concentre en effet la moitié de la population mondiale pauvre en eau<sup>16</sup>. Près de 30 millions de Méditerranéens n'auraient pas accès à une source d'eau potable, soit environ 7% de la population totale du Bassin. Les populations rurales, bien souvent pauvres, sont souvent les premières exposées à cette immense difficulté.

Autre handicap, l'inégalité de la présence de l'eau dans la région. 75% des ressources se situent sur la rive Nord (Europe latine et Balkans), 13% au Proche-Orient (dont 10% pour la seule Turquie) et seulement 10% pour les pays arabes de la rive Sud. Avec seulement 3% des ressources en eau douce du globe mais 7% de la population mondiale, la Méditerranée offre l'image d'une région aride où l'eau est devenue le nouvel or à préserver ou à conquérir.

Les travaux du Plan Bleu ont montré qu'il était essentiel d'étudier la problématique de l'eau en Méditerranée en introduisant un niveau géographique d'analyse spécifique : celui du bassin versant méditerranéen (BVM), dont la surface (réduite aux pays riverains de la Méditerranée) s'élève à 1 753 850 km<sup>2</sup>. Cet espace est défini comme l'ensemble des parties des bassins versants des fleuves (incluses dans les limites territoriales des pays méditerranéens) ayant pour exutoire la mer Méditerranée.

Globalement, au nord comme au sud de la Méditerranée, l'urbanisation et la concentration sur les littoraux aggravent les pressions locales sur les ressources en eau. Cependant, une diversité de situation caractérise la question de l'eau en Méditerranée. En effet, le climat est marqué par l'irrégularité des précipitations dans l'espace et le temps. Le volume total des précipitations dans le BVM est de 1100 km<sup>3</sup> par an. Or, deux tiers de ce volume se concentrent sur 20% de la surface du bassin. La France, l'Italie et la Turquie reçoivent à elles seules près de 50% de ces précipitations contre environ 13% pour les États situés au sud de la Méditerranée.

Le total des ressources en eau douce naturelles renouvelables (souterraine et de surface) du BVM s'élève, en année moyenne, à 600 km<sup>3</sup>. Ce chiffre correspond au potentiel maximal de ressources en eau proposé par la nature en moyenne chaque année. Or ce potentiel se répartit à 85% au nord de la Méditerranée (Turquie comprise). Considérant les mutations démographiques en cours (stabilisation sur la rive nord, croissance sur la rive Sud), l'asymétrie de dotations naturelles en eau par habitant entre le nord, l'est et le sud de la Méditerranée va progressivement s'aggraver<sup>17</sup>.

Toujours selon les données fournies par le Plan Bleu, la population pauvre en eau au sud et à l'est de la Méditerranée (BVM), c'est-à-dire dotée de moins de 1000 m<sup>3</sup>/hab./an, s'élevait à 108 millions en 2000, dont près de 45 millions sont en situation de pénurie (moins de 500 m<sup>3</sup>/hab./an). En 2025, les chiffres seraient de 165 millions pour la population pauvre en eau (soit un habitant sur trois !) et de 63 millions pour la population en situation de pénurie (soit un habitant sur huit !)

---

<sup>15</sup> Les chiffres présentés dans ce chapitre sont tirés du Rapport « Méditerranée, les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement », Editions de l'Aube, octobre 2005, sous la direction de Guillaume Benoit et Aline Comeau (pp. 250-253). La Méditerranée est ici comprise comme l'ensemble des pays riverains et en excluant la France non méditerranéenne.

<sup>16</sup> Selon les définitions des Nations unies, une situation d'accès à l'eau douce satisfaisante correspond à une disponibilité de 1 700 m<sup>3</sup>/personne/an, une situation de « stress hydrique » à une disponibilité située entre 1 000 et 1 700 m<sup>3</sup>/personne/an et la situation de « pénurie » équivaut à un accès inférieur à 1 000 m<sup>3</sup>/personne/an.

<sup>17</sup> La dotation moyenne en ressources naturelles renouvelables en eau d'un habitant du sud et de l'est de la Méditerranée était en 1950 en moyenne 2,5 fois moins élevée que celle d'un habitant de la rive nord. Elle est aujourd'hui environ 6 fois moins élevée et le sera probablement 8 fois moins à l'horizon 2025.

L'eau est donc irrégulièrement répartie dans l'espace méditerranéen. Il en est de même dans le temps. La variabilité entre les différentes saisons d'une même année se caractérise par une concentration des pluies sur quelques jours (50-100 jours en moyenne par an) et par une sécheresse estivale coïncidant avec les périodes de forte demande en eau (irrigation et tourisme). De plus, autre facteur handicapant, la pluviométrie en Méditerranée est très variable selon les années.

Enfin, à l'irrégularité quantitative des ressources en eau en Méditerranée se superpose une vulnérabilité qualitative. Les ressources en eau douce du BVM ont souvent une qualité naturelle qui en restreint les possibilités d'utilisation en raison d'un taux de salinité fort. Toutes ces contraintes risquent de s'accroître avec le changement climatique qui touche le bassin méditerranéen (accentuation et multiplication des sécheresses, réduction des précipitations au sud et à l'est).

Au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les demandes totales en eau des pays riverains de la Méditerranée ont doublé. C'est en Turquie, en Syrie et en France que les croissances ont été les plus fortes. Depuis 1990, certains pays parviennent néanmoins à stabiliser leur demande en eau (Israël) voire à la diminuer (Italie, Chypre et Malte). L'urbanisation galopante du monde méditerranéen accentue très nettement les pressions sur l'eau.

Les principaux moteurs de la demande en eau en Méditerranée sont l'irrigation (nécessaire pour faire face au déficit pluviométrique et à une demande alimentaire croissante), les besoins domestiques (qui augmentent avec l'urbanisation du monde méditerranéen) et le tourisme (la Méditerranée est la première destination touristique du monde avec 364 millions de touristes nationaux et internationaux en 2000, soit près de 35% des flux mondiaux, et des perspectives à 637 millions de touristes pour 2025).

En 2000, les demandes totales en eau dans le BVM atteignent ainsi 190 km<sup>3</sup> par an, soit près du tiers des ressources naturelles renouvelables. Dans un scénario tendanciel (projections), ces demandes seraient de 210 km<sup>3</sup> en 2025, soit une augmentation de 0,4% par an. Mais ces demandes en eau seront essentiellement croissantes au sud (+ 0,7% par an) et à l'Est (+ 1,5% par an) de la Méditerranée, notamment en Turquie, en Syrie et en Égypte.

Dans la plupart des pays, le principal utilisateur d'eau (en volume) reste l'agriculture pour l'irrigation des terres (excepté en France et dans les Balkans). La demande en eau agricole (« eau verte ») représente près de 65% de la demande totale en eau dans le bassin méditerranéen. Ce taux varie fortement d'une rive à l'autre : 48% au nord et 82% au sud. L'usage de l'eau est donc avant tout à vocation agricole au Sud de la Méditerranée. Malgré la mise en place de politiques de développement agricole prévoyant une extension des surfaces irriguées, cette tendance devrait se stabiliser au cours des prochaines années grâce aux gains d'efficacité espérés dans l'utilisation de l'eau d'irrigation. Ainsi, au sud, l'eau agricole pourrait passer de 82% à 74% dans la structure totale de la demande en eau.

L'alimentation en eau potable constitue le second utilisateur des ressources hydrauliques méditerranéennes (environ 15%). Or sous le double effet du dynamisme démographique et de la hausse du niveau de vie, la demande en eau potable pourrait s'accroître fortement au sud et à l'est de la Méditerranée (de 8% de la demande d'eau en 2000 à 10% en 2025). Parallèlement, cette croissance sera renforcée par les pressions de l'activité touristique, dont l'amplification devrait se poursuivre sur les rives méridionales du bassin méditerranéen. La demande « touristique » en eau sera plus particulièrement soutenue dans les zones littorales et dans les îles. Mais c'est surtout dans les pays pauvres en eau que la demande dans ce secteur sera de plus en plus marquée. L'eau potable pourrait dépasser le tiers de la demande totale en eau (34% à Chypre, 45% en Israël et en Algérie) ou la moitié (58% dans les Territoires palestiniens, 87% à Malte).

La demande en eau pour les secteurs énergétique et industriel est la troisième source de consommation. Bien souvent, c'est l'utilisation la plus polluante. Cette demande devrait progressivement diminuer dans les pays du nord de la Méditerranée (de 35% en 2000 à 30% en 2025) tandis qu'au sud du bassin, elle devrait connaître une croissance soutenue (de 10% en 2000 à 16% en 2025). Ainsi, déjà pauvres en eau, il est prévisible que les pays du sud et de l'est du bassin soient confrontés à de très fortes demandes en eau. Au nord de la Méditerranée, les demandes semblent se stabiliser et les États portent aujourd'hui leurs efforts sur la réduction des disparités régionales et la sécurisation (en quantité et en qualité) des approvisionnements.

### 2.3 La pression sur les ressources s'accroît

Le *ratio* « prélèvements sur les ressources en eau naturelles renouvelables / total des ressources en eau naturelles renouvelables » permet d'obtenir un indicateur d'exploitation des ressources. Ainsi, plus le *ratio* est élevé, plus la pression est forte sur les ressources en eau naturelles renouvelables.

La cartographie méditerranéenne de cet indice révèle une grande diversité de situations :

- Des pays avec un *ratio* proche ou supérieur à 75% : Égypte, Israël et Libye aujourd'hui, Territoires palestiniens et sud de l'Espagne en 2025. Ces pays sont en situation de très forte tension sur leurs ressources naturelles et devront d'ici 2025 couvrir une part croissante de leurs demandes à partir de sources non conventionnelles.
- Des pays dont le *ratio* est fort (entre 50 et 70%) mais ne devrait pas évoluer d'ici 2025 : Malte, Syrie et Tunisie ;
- Des pays dont le *ratio* est suffisant (entre 25 et 50%) pour créer des tensions locales ou conjoncturelles : Liban, Chypre et Maroc, rejoints d'ici 2025 par la Turquie et l'Algérie.
- Des pays dont le *ratio* est inférieur à 25% et dont la demande totale est en baisse : Grèce, France, Italie et pays de l'Est adriatique.

Ces tensions sur les ressources s'aggravent si l'on considère que toutes les ressources naturelles renouvelables ne sont pas forcément exploitables par l'homme. En effet, pour l'ensemble du BVM, seules 60% des ressources naturelles renouvelables sont exploitables aujourd'hui, soit 360 km<sup>3</sup> par an. Qui plus est, parmi ces ressources naturelles renouvelables exploitables, 75% sont irrégulières et nécessitent pour leur exploitation, la construction d'ouvrages de régulation permettant de stocker les eaux dans l'année pour les utiliser en période estivale ou de sécheresse. Or non seulement l'envasement des retenues de nombreux barrages leur confère une durée de vie limitée, mais surtout, il est désormais avéré que l'ère de l'après-barrage est ouverte en Méditerranée, avec l'épuisement de nouveaux sites disponibles. De leur côté, les nappes souterraines sont souvent surexploitées et leur niveau baisse graduellement.

Ces constats inquiétants doivent alerter sur l'obligation de développer d'autres ressources pour les générations futures, notamment pour celles situées au sud et à l'est du bassin. Trois techniques sont à explorer : la réutilisation des eaux usées, l'utilisation des retours d'eaux de drainage agricole et la production industrielle d'eau douce par dessalement d'eau de mer (mais cela a un coût économique important) ou d'eau saumâtre. À l'heure actuelle, elles représentent respectivement 1,1 km<sup>3</sup>, 12,6 km<sup>3</sup> (pour l'essentiel en Égypte) et 0,4 km<sup>3</sup> dans le total du bassin méditerranéen.

À tout cela s'ajoutent des dégradations d'origine humaine qui modifient le régime ou la qualité de l'eau : intensification des prélèvements d'eau souterraine, perturbations introduites par les aménagements hydrauliques, mauvaises pratiques d'irrigation accentuant parfois la salinité de l'eau, changements dans l'occupation des sols. Déjà naturellement vulnérables, la qualité des ressources en eau s'altère par ces dégradations, qui en limitent les possibilités d'usage. Les écosystèmes méditerranéens sont ainsi touchés par l'accroissement des émissions polluantes. La qualité de l'eau est menacée par les nombreux polluants rejetés dans les eaux douces (rejets domestiques et industriels ponctuellement, engrais et pesticides de manière diffuse). Dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, les rejets d'eaux usées par les ménages et par l'industrie vont très certainement croître avec l'urbanisation, la hausse du niveau de vie, la croissance démographique et l'accélération du tourisme (à ne pas négliger car la Méditerranée capte environ le tiers des flux touristiques internationaux actuellement, soit près de 250 millions d'arrivées annuelles<sup>18</sup>). Globalement, sur l'ensemble du BVM, les rejets d'eaux usées urbaines ou industrielles pourraient augmenter de 30% d'ici à 2025, passant de 37 km<sup>3</sup> à 47 km<sup>3</sup>.

---

<sup>18</sup> Nos calculs, sur la base des données fournies par l'Organisation mondiale du tourisme concernant les résultats 2004 du tourisme.

Ces tendances prédisent donc un accès à l'eau de plus en plus difficile en Méditerranée. Les tensions sur les ressources et l'augmentation des pollutions ont pour corollaires des impacts environnementaux violents et un accroissement régulier du coût des approvisionnements en eau (eux-mêmes de plus en plus vulnérables). Le principe « utilisateur-payeur » pourrait être amené à se généraliser. En outre, on ne peut écarter les scénarios de crises ou conflits ouverts à propos de l'accès aux ressources en eau. Ces pressions sur les ressources en eau pourraient conduire à des situations de conflit. D'abord, entre utilisateurs équipés et ceux aux techniques plus traditionnelles. Ensuite, bien évidemment, entre grandes catégories d'utilisateurs (ménages, agriculteurs, industriels), avec des arbitrages rarement en faveur du secteur agricole dans pareil cas. Enfin, entre régions ou entre États, notamment au Proche-Orient. Au XXI<sup>e</sup> siècle, nul doute que l'eau sera au cœur des grands enjeux géopolitiques et stratégiques en Méditerranée.

Dans ce contexte, il faudrait réfléchir à la promotion d'une « bonne gouvernance de l'eau », c'est-à-dire une meilleure efficacité dans la gestion de l'eau à des fins sociales, économiques et environnementales. Mieux gérer les ressources exige une lutte active contre les pollutions, en optimisant notamment l'assainissement des eaux usées (collecte et épuration) car un habitant sur deux au sud et à l'est de la Méditerranée n'est toujours pas raccordé à une station d'épuration. Mieux gérer les demandes impose la mise en place d'une utilisation rationnelle de l'eau, qui maintienne un niveau de satisfaction élevé des besoins en eau mais favorise une plus grande efficacité dans l'allocation de l'eau entre les différents usages.

Ces impératifs passent sans aucun doute par un changement profond des pratiques et des mentalités. Il faut cesser de penser l'eau comme une ressource inépuisable et donc adapter sa consommation à ses besoins réels, pour que le citoyen méditerranéen soit un acteur responsabilisé sur la gestion patrimoniale de l'eau. Ces perspectives obligent à repenser les modes de financement de la gestion de l'eau et donc à redéfinir le rôle des acteurs (États, collectivités, usagers, entreprises, banques). De même, les réformes tarifaires seront incontournables : il faudrait à ce sujet encourager le développement de structures tarifaires combinant les objectifs sociaux avec les objectifs environnementaux. Enfin, il demeure évident que, face à l'urgence des enjeux, seule une plus grande coopération sur l'eau entre les États riverains de la Méditerranée pourrait permettre de donner une impulsion durable à l'action menée parfois localement pour que les richesses en eau soient un bien partagé et non une ressource convoitée et disputée.

Si des changements notoires sont intervenus ces dernières années, ils restent insuffisants au regard des défis que le monde méditerranéen aborde en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. L'eau est aujourd'hui un enjeu de développement durable partout sur Terre mais en Méditerranée plus particulièrement. Les chiffres évoqués plus tôt en témoignent. Si rien n'est fait, la dimension de cette durabilité sera gravement atteinte demain et l'eau, inéluctablement, deviendra la source récurrente de conflits sociaux, territoriaux et économiques.

### **3. Quand l'environnement devient un enjeu géopolitique majeur en Méditerranée**

#### **3.1 Environnement et développement durable en Méditerranée : le temps de l'action**

Les menaces environnementales et la dégradation progressive des ressources au sein du Bassin méditerranéen alertent de plus en plus les acteurs et les décideurs de la région. En effet, malgré les progrès réalisés, les tendances actuelles du développement ne paraissent pas durables. Ainsi, la Banque mondiale estimait les coûts annuels de la dégradation environnementale à 3% du PIB en Tunisie, à 4% au Liban, à 4,5% au Maroc, à 5% en Syrie et en Algérie et à 5,5% en Egypte<sup>19</sup>. Les dégradations environnementales handicapent ainsi le développement économique et social des pays et pèsent donc plus lourdement sur les populations pauvres.

Indubitablement, la conscience environnementale a sensiblement progressé au cours des dernières années. A la suite de la première Conférence mondiale pour l'environnement à Stockholm en 1972, où fut créé le Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE), les pays riverains de la Méditerranée et la Communauté européenne ont lancé en 1975 un Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). Ce dernier fut accompagné d'un outil juridique important, la Convention de Barcelone, visant à garantir la protection des territoires méditerranéens. Cela a permis la création du Plan Bleu, installé au Sud de la France à partir de 1979, comme structure de réflexion et de prospective en matière d'environnement méditerranéen. C'est donc bien au cours de cette décennie que l'environnement est devenu un sujet de politique internationale<sup>20</sup>.

<sup>19</sup> World Bank, « *Assessing the costs of environmental degradation in the MENA region* », Environment Strategy Note, n°09, Washington, Avril 2004.

<sup>20</sup> Lire François Lerin et Laurence Tubiana, « *Questions autour de l'agenda environnemental international* », in la Revue internationale et stratégique, n°60, hiver 2005-2006, IRIS, Paris, pp. 75-84.

Plus tard, en 1992, la Conférence de Rio, 1<sup>er</sup> Sommet mondial pour l'environnement et le développement, attire l'attention sur le caractère non durable des évolutions planétaires en cours et s'engage à agir à ce sujet (Agenda 21). Le concept de développement durable est popularisé. Sa philosophie est simple : répondre aux besoins des générations actuelles sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. En 1995, dopé par le lancement du Partenariat euro-méditerranéen (PEM), est alors instauré une Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD) au sein du PNUE/PAM. Depuis, plusieurs pays méditerranéens ont créé leur observatoire national de l'environnement et du développement durable. En 2002, le 2<sup>ème</sup> Sommet mondial sur le développement durable met l'accent sur la nécessaire modification de nos modes de consommation et de production tout en insistant sur la protection et la gestion durable des ressources naturelles. Il prolonge les engagements pris en 2000 par la Communauté internationale à travers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Un cap semble désormais franchi entre la prise de conscience et la volonté manifeste d'agir. Certains grands pays industrialisés reconnaissent d'ailleurs leurs responsabilités : la France, par la voix de son Président, confesse ainsi que « *si l'Humanité entière se comportait comme les pays du Nord, il faudrait deux planètes supplémentaires pour faire face à nos besoins* »<sup>21</sup>. A ce moment là, l'option d'établir un document stratégique pour le développement durable en Méditerranée est retenue. Cette décision est d'ailleurs approuvée lors de la deuxième conférence euro-méditerranéenne des ministres de l'environnement en juillet 2002, après celle organisée en novembre 1997 à Helsinki.

C'est en juin 2005, à Athènes, que le PNUE/PAM officialise alors la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable (SMDD), sous-titrée, la mention a son importance, « *Un cadre pour une durabilité environnementale et une prospérité partagée* ». C'est donc un document qui propose d'enclencher dès aujourd'hui une coopération dynamique et coordonnée dans la région entre les pays riverains<sup>22</sup>. La SMDD poursuit quatre grands objectifs pour promouvoir des progrès durables en matière économique, social et environnemental :

- Contribuer à promouvoir le développement économique en valorisant les atouts méditerranéens ;
- Réduire les disparités sociales en réalisant les Objectifs du Millénaire pour le développement et renforcer les identités culturelles ;
- Changer les modes de production et de consommation non durables ;
- Améliorer la gouvernance à l'échelle locale, nationale et régionale ;

Pour répondre à ces objectifs, la SMDD recommande d'agir sur sept domaines prioritaires et dont l'interdépendance se renforce aujourd'hui :

- L'amélioration de la gestion intégrée des ressources et des demandes en eau ;
- La gestion plus rationnelle de l'énergie, l'utilisation accrue des sources d'énergies renouvelables et l'adaptation, en les atténuant, aux effets du changement climatique ;
- La mobilité durable par une gestion appropriée des transports ;
- La promotion d'un tourisme durable comme secteur économique porteur ;
- La recherche d'un développement agricole et rural durable ;
- La promotion d'un développement urbain durable ;
- La gestion durable de la mer, du littoral et des ressources marines.

Ces 7 domaines d'action sont à la fois les plus menacés par les tendances non durables et les plus stratégiques sur le plan économique et social. La SMDD s'impose depuis comme un cadre de référence pour l'ensemble des gouvernements et des acteurs du monde méditerranéen. Si reconnaître que la « dette environnementale » incombe surtout aux pays de la rive Nord, mettre la question du développement durable au cœur de l'agenda méditerranéen est non seulement nécessaire pour préserver l'avenir de la région mais constitue également un geste fort pour approfondir concrètement la coopération euro-méditerranéenne.

<sup>21</sup> Discours du Président Jacques Chirac devant l'Assemblée plénière du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg, 2 septembre 2006.

<sup>22</sup> Programme des Nations-Unies pour l'environnement, Plan d'Action pour la Méditerranée, « *Stratégie méditerranéenne de développement durable : un cadre pour une durabilité environnementale et une prospérité partagée* », Dixième réunion de la Commission méditerranéenne de développement durable à Athènes 20-22 juin 2005, adopté par l'ONU le 27 Juin 2005.

### 3.2 Faire de l'Euro-Méditerranée le laboratoire du développement durable

Si la prise de conscience sur l'environnement s'est effectuée à partir des années 1970, il est certain que le cadre politique fourni par le Partenariat euro-méditerranéen (PEM) depuis 1995 ait servi à entreprendre des initiatives en ce domaine. Dans le cadre du Programme MEDA, outil financier communautaire soutenant la mise en place du PEM, l'Union européenne a financé de nombreux projets environnementaux. En 1997, à Helsinki, les ministres euro-méditerranéens de l'environnement ont adopté une déclaration établissant le Programme d'actions prioritaires à court et à moyen terme pour l'environnement (SMAP), qui va connaître jusqu'en 2005 trois générations de projets (SMAP 1 en 1998-1999, SMAP 2 en 2000 et SMAP 3 en 2005). Un exemple de réussite du SMAP est le développement de l'utilisation durable des terrains agricoles par l'introduction des méthodes de culture biologique en Egypte (exploitation pilote Mohsen Eissa, à proximité de la ferme SEKEM).

Ces aides ont été complétées par l'extension de certaines activités de l'Agence européenne pour l'environnement, à travers le Programme LIFE-Pays tiers. Parallèlement, l'action de la Banque européenne d'investissement (BEI) à l'égard du Bassin méditerranéen a permis l'octroi de plusieurs prêts concernant l'infrastructure environnementale. L'UE a également coopéré avec la Banque mondiale, dont les activités au Sud de la Méditerranée comportent un important volet environnemental, illustré par le projet METAP (*Mediterranean Environmental Technical Assistance Program*)<sup>23</sup>.

Dans le cadre de la nouvelle Politique européenne de voisinage (PEV), le domaine de l'environnement semble être l'une des grandes priorités de la coopération euro-méditerranéenne. Cette orientation figure clairement dans le document cadre de la Commission européenne datant de mai 2004<sup>24</sup>. D'ailleurs, la PEV se fonde sur l'engagement mutuel entre l'UE et ses Etats voisins envers plusieurs valeurs communes, dont les principes du développement durable. Cet accent sur le défi environnemental s'est retrouvé au moment des célébrations du 10<sup>ème</sup> anniversaire du PEM à Barcelone le 28 novembre 2005. Dans le programme de travail alors défini par les 35 pays membres du processus, des mesures concrètes ont été envisagées<sup>25</sup>, parmi lesquelles l'objectif de dépolluer la mer Méditerranée à l'horizon 2020. Cette ambition vient d'être officialisée le 5 septembre 2006, dans une communication de la Commission proposant la décontamination progressive de la Méditerranée : c'est l'initiative dite « Horizon 2020 »<sup>26</sup>. Actuellement, la Commission cherche à constituer une coalition de partenaires chargés de mettre en œuvre l'initiative, avec pour première phase la 2007-2013, correspondant à la prochaine période budgétaire de l'Union et donc du nouvel instrument financier dédié à la PEV (IEVP). Les modalités complètes et les acteurs du programme « Horizon 2020 » seront définitivement approuvés lors de la 3<sup>ème</sup> réunion des ministres euro-méditerranéens de l'environnement qui se tiendra au Caire le 20 novembre 2006.

<sup>23</sup> Fondé en 1990, le Programme d'Assistance Technique pour la Protection de l'Environnement Méditerranéen (METAP) est un partenariat rassemblant des pays du pourtour méditerranéen et des donateurs multilatéraux pour assister les pays bénéficiaires dans la préparation de projets et le renforcement de leurs compétences dans la gestion régionale de l'environnement. Le partenariat initial regroupant la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Banque mondiale (BM) s'est élargi à la Commission Européenne (CE), à la Coopération pour le Développement du Ministère des Affaires Etrangères de la Finlande (FINNIDA), à la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), et au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui constituent les principaux donateurs. Sa mission est d'accroître la capacité régionale à développer et à adopter de solides politiques environnementales mettant notamment l'accent sur les domaines suivants : les instruments politiques et législatifs, la qualité de l'eau, la gestion des eaux usées et des zones côtières, et la gestion des déchets municipaux et des déchets dangereux. Les pays membres bénéficiaires du METAP sont actuellement l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'Egypte, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Syrie, la Tunisie, la Turquie et l'Autorité Palestinienne de Cisjordanie et Gaza.

<sup>24</sup> COM (2004) 373 final, Commission Européenne, « Document d'orientation pour la politique européenne de voisinage », Bruxelles, 12 Mai 2004, p. 20. On peut y lire notamment « *La pollution de l'environnement ne connaît pas de frontières et la meilleure façon de lutter contre ce problème consiste dès lors à conjuguer les actions internationales, régionales et nationales (...). Les plans d'action favoriseront la bonne gouvernance environnementale dans les pays partenaires afin de prévenir la dégradation de l'environnement et la pollution, de protéger la santé et de faire un usage plus rationnel des ressources naturelles. Des priorités seront définies dans des domaines-clés tels que la qualité de l'eau, la gestion des déchets, la pollution atmosphérique et la lutte contre la désertification. La coopération régionale entre les pays partenaires doit encore être intensifiée et la ratification et la mise en oeuvre des accords internationaux doivent être promues* ».

<sup>25</sup> Commission Européenne : « *Conclusions du Sommet euro-méditerranéen de Barcelone, 27-28 novembre 2005 : programme de travail pour les cinq années à venir* », paragraphe 2.2.i pour les questions environnementales.

<sup>26</sup> Lire le communiqué de presse « *La Commission propose une stratégie environnementale pour la Méditerranée* », IP/06/2005, Bruxelles, 6 septembre 2005.

Enfin, il convient de rappeler la mise en place depuis 2006 d'une feuille de route euro-méditerranéenne pour la libéralisation progressive des échanges agricoles, dont l'impact socio-économique suscite toujours beaucoup de craintes dans la région. A ce titre, L'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM) a recommandé que ce processus se fasse par le biais de mesures d'accompagnement (dans le cadre de l'IEVP) assurant la cohésion économique, sociale et environnementale des territoires méditerranéens et garantissant par ailleurs la promotion d'une agriculture de qualité<sup>27</sup>.

### 3.3 La Méditerranée face au futur : cap sur le développement rural durable

Au sein de cette vaste problématique environnementale méditerranéenne émerge notamment la question du développement des espaces ruraux. Ces derniers sont en effets touchés par toute une série d'handicaps structurels lourds, mais il ne faudrait pas omettre cependant, que ces zones rurales dans les pays de la rive Sud subissent fortement la dégradation environnementale.

Difficile de nier que l'agriculture exerce un impact considérable sur l'environnement, tant, certes, de manière positive que négative. Pour son utilisation et son exploitation, trop souvent non durables des ressources naturelles (eau et sols), l'activité agricole fait débat. Les fragilités économiques et sociales des espaces ruraux méditerranéens sont identifiées parmi les causes majeures de la dégradation des ressources naturelles et cette dégradation, parfois irréversible, pose à son tour des contraintes au développement économique et sociale des populations rurales.

Responsables, et à la fois victimes, d'une dégradation grave, parfois irréversible, des ressources naturelles, les agricultures méditerranéennes n'ont pas d'autres solutions que de s'orienter progressivement vers la durabilité. D'où la mise en place depuis quelques années de cadres législatifs et institutionnels (créations d'Agence de protection de l'environnement) dont le but est d'optimiser la gestion des ressources et d'améliorer la sensibilité écologique. Malgré des résultats encourageants, ces efforts restent cependant limités en raison des faibles moyens financiers alloués et des défaillances en terme de savoir-faire technique. Il est important de rappeler ici que ce n'est qu'à partir de la décennie 1980 que la prise de conscience des effets négatifs de la Politique Agricole Commune (PAC) sur l'environnement s'est traduite dans l'inclusion de mesures environnementales dans les réformes successives (mesures agro-environnementales, éco-conditionnalité, à compter de 1992).

Sur ces constats nombreux<sup>28</sup>, on ne peut donc qu'encourager au développement de politiques agricoles et rurales durables. L'enjeu est donc doublement stratégique puisqu'il s'agit d'intégrer la problématique écologique dans le développement et l'aménagement des territoires. Peu évident, ce défi fixe cependant un horizon d'action stimulant car éminemment important pour le devenir des sociétés méditerranéennes.

Face aux contraintes environnementales qui s'accroissent et aux défis qui se multiplient, à commencer, comme cela a été vu, par la gestion rationnelle et efficace des ressources en eau, il convient de veiller tout particulièrement au devenir de l'agriculture au sein des pays méditerranéens, dont l'importance économique et sociale est considérable. Ajouté au fait que les campagnes de la rive Sud demeurent densément peuplée (41% de la population est rurale, soit environ 110 millions d'individus), la mise en place de véritables stratégies de développement rural durables s'impose. De nombreux Etats de la région s'y sont engagés mais l'effort doit non seulement se poursuivre mais aussi s'inscrire dans une démarche multilatérale parce que tous les pays de la région sont désormais placés devant l'impératif du développement durable.

A ce titre, depuis plusieurs années, le CIHEAM s'emploie à alerter les pouvoirs publics et les instances internationales sur la nécessité de coordonner, autant que faire se peut, les politiques agricoles et rurales des pays méditerranéens. Dans cette perspective, l'attente est forte devant l'éventualité à voir la Commission européenne proposer un programme de développement rural à travers le prochain Instrument financier soutenant la Politique de voisinage (IEVP), dont on espère qu'elle saura miser parallèlement sur la SMDD comme vecteur de coopération et de mobilisation en Méditerranée. Le rôle dans cette démarche des grands Etats méditerranéens de l'UE est par conséquent très important.

---

<sup>27</sup> Résolution de l'APEM sur la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture, adoptée à Rabat (Maroc), le 21 novembre 2005, p.3.

<sup>28</sup> A la fois ceux contenus dans la présente note mais également sur la base des analyses présentées dans les 5 premières notes de l'étude conduite par le CIHEAM pour le MAP/COPEIAA dans le cadre de la convention 2006.

Certaines actions semblent d'ores et déjà incontournables pour promouvoir le développement rural durable. La question de l'eau est bien entendu centrale et il faudrait pour cela tendre vers une adaptation technique et commerciale de l'agriculture méditerranéenne où l'utilisation de l'eau serait minutieusement réglementée car facteur clef de production alimentaire. Une gestion participative des ressources naturelles serait en outre bienvenue. A ce titre, il faudrait réfléchir à la mise en place de mesures agro-environnementales propres à la Méditerranée, si à l'avenir la région s'oriente vers la constitution de coopérations agricoles.

On ne saurait enfin négliger la dimension infrarégionale de ces politiques, tant il est avéré que sur les sujets agricoles, les actions doivent être appropriées et gérées au niveau local. En ce sens, le renforcement de la gouvernance des communautés et des acteurs locaux paraît indispensable, avec entre autres, l'implication plus grande à donner aux femmes dans les processus de négociation et de décision.

## **Conclusion**

La diversité et la fragilité de l'environnement méditerranéen exigent que soit sérieusement mis en œuvre les principes et les objectifs d'un développement durable pour la région. Plus que jamais, cette urgence nous sollicite.

Mettre en œuvre et respecter les principes de la SMDD tout en créant les outils et les mécanismes nécessaires à l'instauration de politiques agricoles et rurales durables, telles sont les deux orientations fortes que l'on peut préconiser si la volonté est prise de faire du Bassin méditerranéen l'espace pionnier de ce monde en matière de développement durable.

Pourquoi cette ambition ? Chaque jour, la conjoncture nous enseigne que la mondialisation tend à se régionaliser par la constitution de grands blocs régionaux mais laisse perplexe une large partie de l'opinion publique quant aux effets bénéfiques de celle-ci. En effet, si les retombées peuvent être globalement positives pour un pays, la mondialisation n'engendre pas nécessairement un saut qualitatif dans la vie des populations de ce pays. De plus en plus, des ruptures fortes apparaissent au sein des sociétés entre gagnants et perdants de cette mondialisation. Dans le Bassin méditerranéen, cette tendance induit non seulement un maintien des fractures Nord-Sud mais également une accélération spectaculaire des cassures au sein des pays de la rive Sud, dont, en particulier, celle entre le monde rural et le monde urbain. Le sentiment d'inéquité dans le partage supposé des gains de la mondialisation s'amplifie donc doublement : entre les pays de la rive Nord et ceux de la rive Sud d'une part, et entre les populations connectées au monde extérieur (pour faire court, les urbains) et les populations enclavées (les ruraux) des pays du Sud d'autre part.

Or, à moyen et long terme, la réussite du projet euro-méditerranéen se mesurera vraisemblablement à sa capacité à rendre cette mondialisation socialement acceptable, donc à protéger les plus démunis et à préserver le capital tant humain que naturel de la région. A la fois amortisseur de la mondialisation et inventeur d'un nouveau pacte social Nord-Sud, le projet euro-méditerranéen pourrait en ce sens prendre les contours d'un authentique laboratoire de développement durable. Au regard de la situation et des dynamiques en cours, plus que d'audace, ce serait faire preuve de grande responsabilité.